

# Un cadre juridique et fiscal attractif, une solution pour la transmission

## Objectifs de la formation

- Permettre aux experts comptables et collaborateurs d'approfondir les spécificités juridiques et fiscales des Scop et maîtriser la répartition des excédents nets de gestion
- Présenter les atouts du statut dans les schémas de reprise-transmission notamment la Scop d'amorçage, dispositif créé par la loi du 31 juillet 2014
- Découvrir les nouveaux montages possibles dans le cadre du développement des Scop existantes : le groupe coopératif, montage créé par la loi du 31 juillet 2014

## Publics

Associé·e·s de Scop et Scic  
Experts-comptables et collaborateurs

## Durée – coût :

1 jour  
400 € HT/ journée/personne  
Repas inclus

## Animateurs :

Bernard PENHOET  
Benjamin PAIS DE SOUSA

## Programme

### Les spécificités fiscales des Scop Scic

- Les excédents nets de gestion : rappel des principes
- Les choix de répartition : cadre légal et règles statutaires
- Le calcul de l'IS
- Incidences et présentation fiscale
- Les particularités liées aux accords de participations dérogatoires
- Le traitement spécifique de la PPI dans les Scop

### La transmission-reprise par les salarié·e·s

- Les facteurs clés de succès
- Les spécificités du montage juridique
- Les outils de financement
- Présentation de cas

### Le développement des Scop existantes et Scic, Groupement de Scop

Les spécificités du Groupe coopératif et les autres dispositifs



**Nantes** : 26 septembre  
**Rennes** : 1<sup>er</sup> octobre  
**Brest** : 8 octobre  
**Caen** : 16 octobre